

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02436 Numéro SIREN : 501 537 500 Nom ou dénomination : 4MOD TECHNOLOGY

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 11760



FIDUXIA

EXPERTISE COMPTABLE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables région de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes

Déposé au Greffe
le 04 JUL. 2019
sous le N° 11760
RCS N° 09B 2436

SARL 4MOD TECHNOLOGY
4 RUE DE LA CORNOUAILLE
44300 NANTES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017



FIDUXIA

EXPERTISE COMPTABLE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables région de Lyon
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes

**SARL 4MOD TECHNOLOGY
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017**

A l'assemblée générale de la société 4MOD TECHNOLOGY,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4MOD TECHNOLOGY relatifs à l'exercice clos 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme détaillé au paragraphe «Evènements principaux de l'exercice» de l'annexe, votre société comptabilise à l'actif des frais de développement dans le cadre de suivis individualisés de projets. Notre appréciation des montants portés à l'actif a notamment consisté à nous assurer que les montants en cause répondaient aux critères d'activation selon les règles et principes comptables applicables en France, et à obtenir de la part de la Direction la confirmation que les projets avaient une probabilité importante d'aboutir, avec une rentabilité commerciale prévisionnelle probable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients prévues par l'arrêté du 20 mars 2017 pris en application de l'article D 441-4 du code de commerce n'ont pas été complétées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

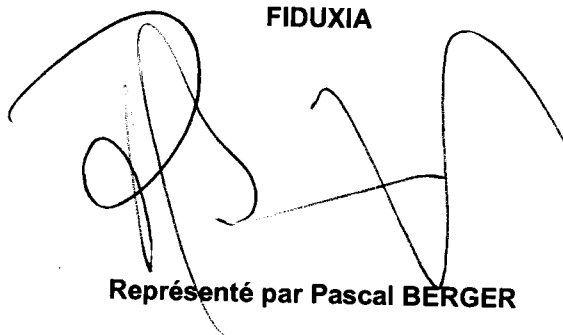
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'Audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Grenoble, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

FIDUXIA

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Représenté par Pascal BERGER

ANNEXE – DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	448 744	300 979	147 765	213 438
	Concessions brevets droits similaires	123 990	53 347	70 644	5 356
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	289 506		289 506	202 733
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	516 353	430 045	86 309	96 306
	Autres immobilisations corporelles	283 210	109 294	173 915	212 275
	Immobilisations en cours	21 080		21 080	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	46 155	46 155		46 155
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	48 686		48 686	31 186
TOTAL (II)		1 777 725	939 820	837 904	807 450
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	667 760		667 760	343 945
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	14 383		14 383	
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 748 474	38 740	2 709 735	2 316 383
	Autres créances	634 965	54 489	580 476	625 302
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	200 000
	DISPONIBILITES	665 731		665 731	327 850
	Charges constatées d'avance	54 843		54 843	78 425
	TOTAL (III)	4 986 157	93 229	4 892 928	3 891 905
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	38 042		38 042	36 594
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 801 924	1 033 049	5 768 875	4 735 948

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	800 376	1 136 812
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(51 041)	(336 436)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	804 335	855 376
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 610 063	870 599
	Emprunts et dettes financières divers	23 810	30 774
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 894 120	2 625 682
	Dettes fiscales et sociales	227 610	232 885
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	59 358	41 438
	Produits constatés d'avance (1)	105 235	50 552
	Total des dettes	4 920 197	3 851 929
	Ecart de conversion passif	44 343	28 643
	TOTAL PASSIF	5 768 875	4 735 948

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

SARL

FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux Comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	9 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	311 499	11 602 724	11 914 223	8 828 260
	Production vendue (Services et Travaux)	220 757	182 390	403 147	314 881
	Montant net du chiffre d'affaires	532 256	11 785 114	12 317 370	9 143 140
	Production stockée			14 383	(11 793)
	Production immobilisée			86 773	100 283
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			28 626	23 393
	Autres produits			27 847	4 024
	Total des produits d'exploitation (1)			12 475 000	9 259 047
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 930	1 819
	Variation de stock			(323 815)	(196 265)
	Autres achats et charges externes			11 086 444	8 367 196
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements			41 307	36 463
	Charges sociales du personnel			1 116 460	943 493
	Cotisations personnelles de l'exploitant			419 467	353 863
				36 040	24 281
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			188 742	166 357
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			15 216	11 762
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 891	1 424
	Total des charges d'exploitation (2)			12 586 681	9 710 394
RESULTAT D'EXPLOITATION				(111 681)	(451 347)

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 13

Siret 495 335 739 00027 - APE 6320 Z

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		(111 681)	(451 347)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	700	133
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	303 427	201 665
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		304 127	201 798
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	100 644	
	Intérêts et charges assimilées (4)	30 799	19 949
	Différences négatives de change	258 295	192 323
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		389 738	212 272
RESULTAT FINANCIER		(85 611)	(10 474)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(197 292)	(461 822)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		7 141
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			7 141
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	40 040	81 969
	Sur opérations en capital		208
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		40 040	82 177
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(40 040)	(75 036)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(186 291)	(200 422)
TOTAL DES PRODUITS		12 779 127	9 467 985
TOTAL DES CHARGES		12 830 168	9 804 421
RESULTAT DE L'EXERCICE		(51 041)	(336 436)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL FIDUXIA

 Expertise comptable - Commissariat aux comptes
 91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE
 Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 768 875 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **12 779 127 euros** et un total **charges** de **12 830 168 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-51 041 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La société a opté pour la comptabilisation à l'actif de ses coûts de recherche et développement éligibles.

Les coûts de recherche et développement des projets engagés sont comptabilisés en immobilisation, dès lors qu'ils répondent aux critères suivants :

- Projets nettement individualisés
- Ayant de sérieuses chances de réussite technique
- Ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale

L'amortissement des dépenses activées est pratiqué à compter du début de l'utilisation des résultats des développements.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 17 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont constatées au résultat en fonction des dépenses engagées pour la réalisation du projet subventionné.

Informations relatives au CICE :

Comptabilisation : Au cours de cet exercice, le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été constaté pour un montant total de 50 212 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel.

Préfinancement : La créance de CICE n'a pas été préfinancée.

Utilisation : La société prévoit d'utiliser le crédit d'impôt à la pérennisation des emplois et compétences.

Engagements retraite :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Ils ne sont pas comptabilisés au passif de la société et jugés non significatifs.

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes
91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03
Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Evenements principaux de l'exercice :

Un crédit d'impôt recherche est comptabilisé au titre de l'exercice 2017 pour un montant de 186 291 €.

Notre société mène deux projets de recherche et développement :

- Le projet "MAGIC CUBE"

L'amortissement des dépenses activées pour le projet de recherche et développement "MAGIC CUBE" a débuté le 01/04/2016, date de début de l'utilisation du résultat des développements.

Les développements issus de ce projet sont intégrés dans nos productions et permettent le développement de notre activité.

Le montant total des dépenses activées est de 262 693.10 € et sa durée d'amortissement est fixée à 4 ans.

- Le projet "TELECOMMANDE AUGMENTEE"

Le projet rassemble plusieurs sujets de recherche qui associés permettront à la société de développer une télécommande en rupture technique avec les concurrents.

Par "télécommande augmentée", la société entend télécommande intégrant actionneurs, interfaces et services nouveaux constituant des avancées par rapport à l'état de l'art au départ des travaux.

Il s'agit ici de construire une offre de valeurs autour du form-factor de la télécommande enrichi de fonctionnalités embarquées nettement disruptives et capable d'interagir dans un environnement connecté directement avec des objets communicants environnants ou des services enrichis en provenance de la Box.

La durée de développement est fixée entre 24 et 36 mois, délai qui devrait permettre de commercialiser les premières télécommandes.

Les prévisions d'activité sont très variables en fonction du marché visé mais peuvent être estimées entre 500 k€ à 700k€ à compter du 2ème semestre 2018.

Sur l'exercice, le montant des charges activées est de 86 772.80 €, portant le montant global des dépenses et des coûts de développement virés à l'actif à 289 506.07 €.

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tel. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Emprunt BNP 53k - Nantissement du fonds de commerce	18 636	
	18 636	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	18 636	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes
 91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE
 Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03
 Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	448 744				448 744
	Autres	251 838		161 658		413 496
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	700 582		161 658		862 240

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	454 782		61 571		516 353
	Instal., agencement, aménagement divers	183 198				183 198
	Matériel de transport	2 399				2 399
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	100 497		3 543	6 427	97 613
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours			21 080		21 080
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	740 876		86 194	6 427	820 643

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	46 155				46 155
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	31 186		17 500		48 686
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	77 341		17 500		94 841

TOTAL		1 518 800		265 352	6 427	1 777 725
--------------	--	------------------	--	----------------	--------------	------------------

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	235 306	65 673		300 979
Autres	43 749	9 598		53 347
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	279 055	75 271		354 326
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	358 477	71 568		430 045
Autres Instal., agencement, aménagement divers	22 446	18 320		40 766
Matériel de transport	382	800		1 182
Matériel de bureau, mobilier	50 991	22 783	6 427	67 347
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	432 296	113 471	6 427	539 339
TOTAL	711 350	188 742	6 427	893 665

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		46 155		46 155
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	23 524	15 216		38 740
	Autres		54 489		54 489
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	23 524	115 860		139 384
TOTAL GENERAL		23 524	115 860		139 384
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			15 216 100 644		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	48 686	48 686	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	45 183	45 183	
	Créances représentatives des titres prêtés	2 703 292	2 703 292	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	440 045	440 045	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	19 115	19 115	
	Divers			
	Groupe et associés	100 391	100 391	
	Débiteurs divers	75 414	75 414	
	Charges constatées d'avances	54 843	54 843	
TOTAL DES CREANCES		3 486 968	3 486 968	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	494 562	494 562		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 115 501	106 336	851 665	157 500
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 894 120	2 894 120		
	Personnel et comptes rattachés	65 683	65 683		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 347	88 347		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 138	52 138		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 442	21 442		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	23 810	23 810		
	Autres dettes	59 358	59 358		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	105 235	105 235		
TOTAL DES DETTES		4 920 197	3 911 032	851 665	157 500
Emprunts souscrits en cours d'exercice		743 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		83 132			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 248			

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes

91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE

Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03

Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		92 584
Autres créances clients		92 584
FACTURES A ETABLIR	92 584	

SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes
91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03
Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Charges à payer		144 753
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 608
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	22 608	
Dettes fiscales et sociales		113 920
<i>PERSONNEL CONGES PAYES</i>	65 096	
<i>CHARGES / CONGES A PAYER</i>	27 382	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	21 442	
Autres dettes		8 225
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	8 225	

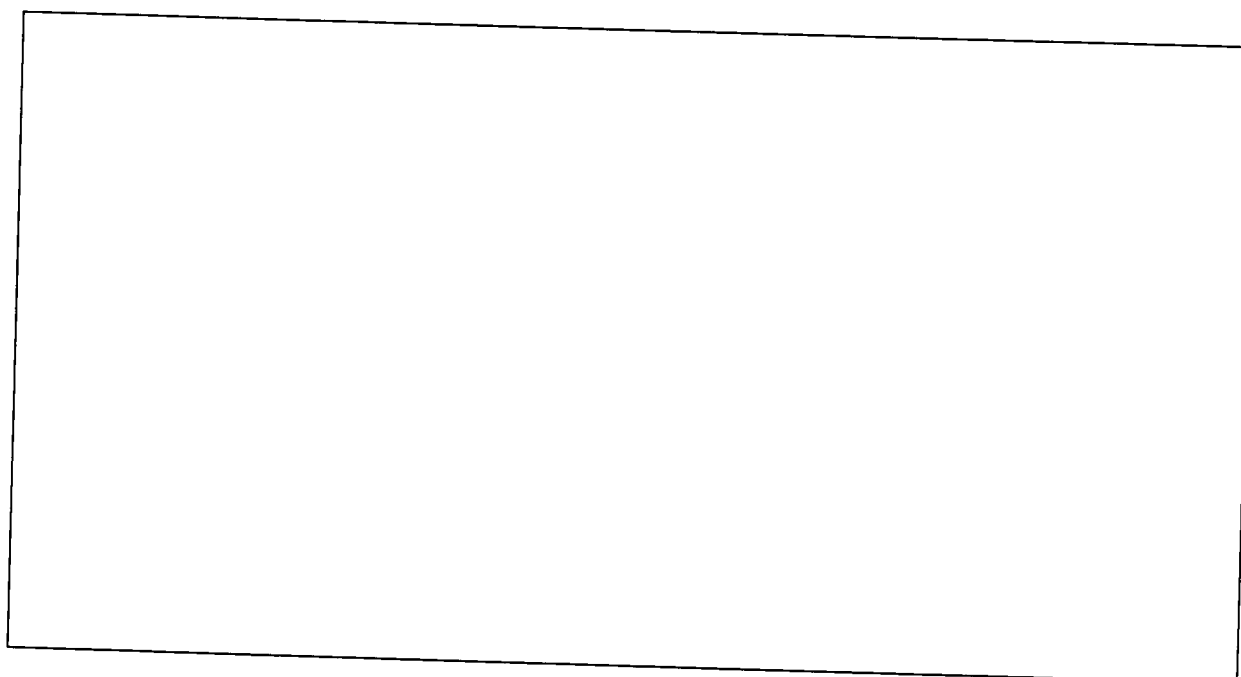
SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes
 91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE
 Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03
 Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	54 843	78 425	(23 582)	-30,07
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	54 843	78 425	(23 582)	-30,07



SARL FIDUXIA

Expertise comptable - Commissariat aux comptes
 91 rue Général Mangin - 38100 GRENOBLE
 Tél. 04 76 23 00 70 - Fax 04 76 09 27 03
 Siret 495 335 739 00027 - APE 6920 Z

4MOD TECHNOLOGY
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros
Siège social : 4, rue de la Cornouaille
44300 NANTES
501 537 500 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

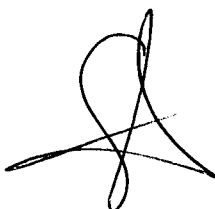
L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 51 041,10 euros** en totalité au débit du compte « Autres Réserves » lequel est ainsi ramené à 749 335,29 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



4MOD TECHNOLOGY
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4, rue de la Cornouaille
44300 NANTES
501 537 500 RCS NANTES

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2018

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Les chiffres de l'exercice écoulé vous sont présentés ci-après et sont comparés avec ceux de l'exercice précédent, toutefois, nous vous rappelons que l'exercice clos le 31 décembre 2016 a eu une durée de 9 mois.

Notre chiffre d'affaires a progressé par rapport à l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société a engagé des dépenses en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons que nos efforts nous permettront de faire face à nos difficultés. Nous nous efforçons de maîtriser au mieux nos charges d'exploitation.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations ou prises de contrôles

En application des dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société n'a acquis ou souscrit aucune participation dans une autre société au cours de l'exercice écoulé.

Activité des filiales et participations

Notre société détient :

- 100 % du capital de la société 4MOD APAC dont le siège social est situé Ashley Road, Kowloon Centre à HONG KONG (Chine),
- 100 % du capital de la société 4MOD TECHNOLOGY INCORPORATION dont le siège social est situé 115 Perimeter Centre Place à ATLANTA (Etats-Unis).

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application de l'article D. 441-4, I du Code de commerce dont la nouvelle rédaction est applicable aux exercices ouverts à compter du 01^{er} juillet 2016.

Nous vous informons que nos outils de gestion ne permettent pas de vous communiquer les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients selon les formes prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 12 317 370 euros contre 9 143 140 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 27 847 euros contre 4 024 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à -318 885 euros contre 194 446 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 11 086 444 euros contre 8 367 196 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 41 307 euros contre 36 463 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 116 460 euros (contre 943 493 euros pour l'exercice précédent) et le montant des charges sociales s'élève à 455 507 euros (contre 378 144 euros pour l'exercice précédent).

L'effectif salarié moyen s'élève à 26 personnes contre 25 personnes pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 203 958 euros contre 178 119 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 891 euros contre 1 424 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 12 586 681 euros contre 9 710 394 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -111 681 euros contre -451 347 euros pour l'exercice précédent,

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier négatif de 85 611 euros (contre 10 474 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -197 292 euros contre -461 822 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -40 040 euros contre -75 036 euros pour l'exercice précédent,

- d'un crédit impôt recherche de 186 291 euros contre 200 422 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par une perte de 51 041,10 euros contre une perte de 336 436,05 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 768 875 euros contre 4 735 948 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 51 041,10 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter **la perte de l'exercice s'élevant à 51 041,10 euros** en totalité au débit du compte « **Autres Réserves** » lequel serait ainsi ramené à 749 335,29 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 804 335,29 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

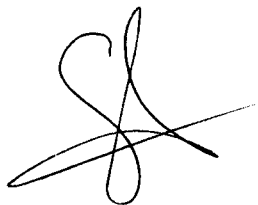
Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Les mandats de la société FIDUXIA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ANZALONE CASSAGNANDE, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de :

- Nommer la société Meunier, domicilié 4 avenue Doyen Weil – 38000 GRENOBLE commissaire aux comptes titulaire
- Nommer Madame DUPISSON Madeleine, domicilié 9 place Lionel Terray – 38100 GRENOBLE, Commissaire aux comptes suppléant,

pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et devant se tenir au cours de l'année 2024.

La Gérance



COMPTES ANNUELS.

DEPOSE LE 04/07/2019

MODE DE REGLEMENT CB 53€54